



# Lettre de retractation a agence matrimoniale

Par **dragonbailt**, le **02/01/2014** à **14:42**

bonjour j ai pris un rendez vous dans une agence matrimoniale le 27 12 2013 J AI SIGNE CE CONTRAT tout en gardant un droit de retractation j ai donc envoye un courrier datant du 31 12 2013en recommande avec ar pour annuler celui ci j ai egalement realiser un suivi de celui ci apparemment qui ne lui est pas parvenu je me pose la question suivante si cette agence le recoit demain vendredi03 01 2014 sachant que celui ci est de sept jours mais bien date dans ma lettre au 31 12 2013 et de plusle recommande de la poste egalement je pense que la date de ma lettre est bonne je n ai fais aucun versement lors de cet entretien je voudrais savoir si je suis dans mon droit merci dans l attente de vous lire